

Image not found or type unknown



Mariage canada France, casier judiciaire , visa ou permis de sej

Par **mush**, le **29/10/2013** à **11:47**

BonjourrrrrJe suis francaise, mon compagnon est Canadien, nous voulons nous marier et vivre en France. Le problème c'est qu'il a un casier judiciaire lourd (ex toxico et délits liés...), et que nous n'arrivons pas a savoir si avec la nouvelle loi française d'immigration cela peut lui empêcher d'obtenir le visa long séjour nécessaire pour entrer, nous marier en France et obtenir la carte de séjour par la suite...rrrrComment savoir? comment faire et par ou passer?rrrrOu alors,comme je l'ai vu sur le site de l'ambassade de france au canada, est ce qu'un mariage a l'ambassade d'entrer ensuite en France et d'obtenir directement la carte de séjour sans que cet aspect pose probleme?rrrrEn vous remerciant par avance de nous conseillerrrrrmush